

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 décembre 2002

Original: français

**Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Sénégal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de représentant du Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte du communiqué final issu du sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la Côte d'Ivoire, qui s'est tenu à Dakar le 18 décembre 2002 (voir annexe).

Me référant aux deux derniers paragraphes de ma lettre datée du 2 décembre 2002 (S/2002/1310), je souhaiterais appeler votre précieuse attention sur le point 18 dudit communiqué, où il est notamment demandé aux Nations Unies de « s'impliquer dans la résolution de la crise », et au Conseil de sécurité d'apporter « son soutien à la CEDEAO dans ses efforts de règlement de la crise ivoirienne ».

Compte tenu de l'extrême urgence qui s'attache au règlement d'un dossier aussi crucial, je vous saurais particulièrement gré, ainsi qu'à vos distingués collègues du Conseil de sécurité, de bien vouloir discuter très rapidement des formes et modalités concrètes d'appui de l'ONU aux efforts activement entrepris par la CEDEAO.

Je vous remercie de bien vouloir faire publier le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Papa Louis **Fall**



**Annexe à la lettre datée du 19 décembre 2002, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement
de la CEDEAO**

Dakar, 18 décembre 2002

Communiqué final

1. Les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis en sommet extraordinaire à Dakar (République du Sénégal), le 18 décembre 2002 pour examiner les développements de la situation en Côte d'Ivoire depuis leur sommet du 29 septembre 2002.

2. Étaient présents les chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités :

S. E. Blaise **Compaoré**
Président du **Burkina Faso**
Président du Conseil des ministres

S. E. Pedro Verona Rodrigues **Pires**
Président de la **République du Cap-Vert**

S. E. Laurent **Gbagbo**
Président de la **République de Côte d'Ivoire**

S. E. Maître Abdoulaye **Wade**
Président de la **République du Sénégal**

S. E. Koffi **Sama**
Premier Ministre, représentant le Président de la **République togolaise**

S. E. Bruno **Amoussou**
Ministre d'État, représentant le Président de la **République du Bénin**

S. E. Bubacar Rachid **Dialo**
Ministre d'État, Conseiller politique diplomatique du Président, représentant le
Président de la République de **Guinée-Bissau**

S. E. Hackman **Owusu-Agyeman**
Ministre des affaires étrangères
Représentant le Président de la **République du Ghana**

S. E. Monie R. **Captan**
Ministre des affaires étrangères, représentant le Président de la **République du Libéria**

S. E. El Hadji Sule **Lamido**
Ministre des affaires étrangères représentant le Président, commandant en chef
des forces armées de la **République fédérale du Nigéria**

S. E. Boubacar Gouro **Diall**

Ambassadeur du Mali au Sénégal, représentant le Président de la **République du Mali**

Amir **Sampil**

Chargé d'affaires à l'Ambassade de Guinée à Dakar représentant le Président de la **République de Guinée**

3. S. E. Ahmedou Ould Abdallah, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a été invité en qualité d'observateur.
4. Les chefs d'État de la CEDEAO présents ou représentés, réunis à Dakar, ont pris d'abord connaissance avec satisfaction du compte rendu fait à Kara, République du Togo, le 16 décembre 2002, par le Président Eyadema du Togo, Coordonnateur du groupe de contact de la CEDEAO. Ils ont apprécié les résultats de sa mission et l'ont félicité des succès obtenus par sa médiation.
5. Les chefs d'État ont également pris note de l'entretien à Abidjan, le 16 décembre 2002, entre les participants à la réunion de Kara et le Président Gbagbo. Ils se sont félicités de l'esprit de fraternité et de concorde qui a inspiré cette réunion. Les chefs d'État et de Gouvernement ont particulièrement remercié le Président Gbagbo d'être venu à Dakar, malgré ses multiples obligations, pour présenter le point de vue de la Côte d'Ivoire et participer à la recherche d'une solution CEDEAO à la crise.
6. Après les rapports du représentant du Coordinateur du groupe de contact et du Secrétaire exécutif, le Président de la CEDEAO a exposé, à son tour, les résultats des réflexions nées des rencontres de Kara et d'Abidjan pour trouver des solutions à la crise.
7. Le Président Gbagbo a félicité tous les chefs d'État de la CEDEAO pour les efforts qu'ils n'ont cessé de faire en vue de la restauration de la paix en Côte d'Ivoire.
8. Il les a remerciés surtout d'avoir décidé d'envoyer des forces militaires pour le retour de l'ordre républicain.
9. Dans ce sens, le Président Gbagbo, pour montrer sa bonne volonté, a annoncé les mesures suivantes :
 - i) Le chef de l'État de la Côte d'Ivoire présenterait à la CEDEAO un plan global de sortie de crise dès la semaine suivante;
 - ii) Toutes les réformes profondes passeraient par des consultations populaires dont les conditions seraient précisées dans le cadre de ce plan.
10. Il a annoncé qu'il était disposé, d'ores et déjà, à signer un accord avec les insurgés comportant leur cantonnement dans un espace du territoire national sous la supervision de la CEDEAO.
11. Il a demandé la mise en place immédiate des forces de la CEDEAO et, à cette occasion, a tenu à remercier chaleureusement le Sénégal d'avoir accepté d'assurer le commandement des forces de la CEDEAO qui seront envoyées en Côte d'Ivoire.
12. Les chefs d'État et de gouvernement ont accueilli avec satisfaction l'annonce par le Président Gbagbo que le plan de paix prendrait notamment en considération les résultats déjà acquis dans les négociations avec les insurgés.

13. Les chefs d'État et de gouvernement ont demandé instamment aux insurgés de respecter scrupuleusement le cessez-le-feu et de coopérer effectivement au processus de paix.

14. Les chefs d'État et de gouvernement ont félicité le Sénégal et le Nigéria pour avoir rendu possible la nomination du général Papa Khalil Fall et de l'Ambassadeur Raph Uwechue, respectivement commandant du groupe des forces de la CEDEAO et Représentant spécial du Secrétaire exécutif. En conséquence, le sommet a fixé au 31 décembre 2002 la date limite du déploiement des troupes de la CEDEAO. Le Conseil de médiation et de sécurité a été chargé de veiller à la bonne exécution de cette décision.

15. Le sommet de la CEDEAO a tenu à réaffirmer solennellement la légitimité du Président Gbagbo démocratiquement élu et a condamné toute tentative de prendre le pouvoir par la force.

16. Le sommet a remercié la France pour le soutien apporté à la Côte d'Ivoire dans le sens de la protection de ses citoyens et des étrangers et aussi dans le sens souhaité par la Côte d'Ivoire. Il a remercié la France de sa disponibilité et de son engagement à offrir aux forces de paix de la CEDEAO destinées à être envoyées en Côte d'Ivoire les moyens logistiques et de fonctionnement sur place.

17. Les chefs d'État et de gouvernement ont réitéré leurs remerciements aux Gouvernements des États-Unis, de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ainsi qu'à l'Union africaine, à l'Union européenne, aux Nations Unies et à la communauté internationale pour l'assistance apportée ou promise dans le cadre du règlement de la crise en Côte d'Ivoire.

18. Le sommet a demandé à l'Union africaine, aux Nations Unies et à son secrétaire général de s'impliquer dans la résolution de la crise. Dans ce sens il a demandé au Président de la CEDEAO de saisir le Conseil de sécurité pour qu'il apporte son soutien à la CEDEAO dans ses efforts de règlement de la crise ivoirienne. Il a demandé à la France et aux pays africains membres dudit conseil de prendre toutes mesures utiles pour la tenue sans délai de la réunion du Conseil de sécurité.

19. Le sommet a lancé un appel aux bailleurs de fonds pour une aide d'urgence à la Côte d'Ivoire et aux pays qui ont eu à subir des conséquences directes de la situation en Côte d'Ivoire.

20. Le Président en exercice de la CEDEAO, le Président Abdoulaye Wade, félicite le Président Eyadéma et tous les membres du groupe de contact pour le travail déjà accompli.

21. Il félicite tous les chefs d'État présents ou représentés qui, malgré un calendrier chargé, ont tenu à être présents pour manifester concrètement leur solidarité avec le Président Gbagbo et le peuple ivoirien.

22. Enfin, le sommet a demandé au Président en exercice d'envoyer le présent communiqué au Président de l'Union africaine, au Président de la République française, au Secrétaire général des Nations Unies et au Président du Conseil de sécurité ainsi qu'à tous les pays africains membres dudit conseil.

Fait à Dakar, le 18 décembre 2002.